

JOURNAL DIMANCHE

Revue Littéraire, Artistique et de Modes.

VOL. I

MONTREAL, SAMEDI, 18 OCTOBRE 1884.

No. 43

Le Journal du Dimanche

BOITE 2,029, BUREAU DE POSTE, MONTREAL.

ABONNEMENT : Un an, \$2 ; 6 mois, \$1 ; Le numéro, 3c.

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.

BUREAU : 25 rue Ste-Thérèse, coin de la rue St-Gabriel.

J. C. DANSEREAU, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

L'AUTOMNE.

J'aime la tempête et l'orage
Comme l'aigle, ce roi de l'air ;
Semblable à cet oiseau sauvage
Qui plane au-dessus du nuage,
Je brave la foudre et l'éclair.

Toi qui bouleverses tout, qui sondes
Les profondeurs de l'océan,
Toi qui de leurs couches profondes
Soulèves jusqu'au ciel les ondes,
Je t'aime, fougueux ouragan !

Et toi qui toujours accompagnes
L'averse du nuage errant,
Toi qui, bondissant des montagnes,
Te déchaînes sur les campagnes,
Je t'aime, impétueux torrent !

Voilà la saison des orages
Avec ses jours sombres et froids !
Ecoutez l'oiseau des rivages
Qui mêle aux flots ses cris sauvages,
Tout pleure et gémit à la fois !

Entendez-vous la tourterelle.
Qui roucoule et gémit d'amour ?
Le ramier est déjà loin d'elle ;
Elle le cherche, elle l'appelle,
Chantant et pleurant tour à tour.

Cependant, moi, j'aime l'automne
Qui m'attire vers vous, ô mort !
Quand la feuille morte frissonne
Au vent glacé qui la moissonne,
Qui peut vous oublier alors ?

On entre dans vos cimetières
Plein d'un respect religieux ;
Car c'est dans ces champs solitaires,
Remplis de paix et de mystères,
Qu'on sent voler son âme aux cieux.

Comme une plaintive colombe
Qui vole en pleurs au nid en deuil,
Je m'en vais, lorsque la nuit tombe,
Me jeter au pied de la tombe
Où gît ma mère en son cercueil.

Un saule pleureur sur sa fosse
Penche son front mouillé de pleurs ;
Un lys que moi-même j'arrose
S'épanouit avec la rose,
L'immortelle et les autres fleurs.

Depuis cinq ans elle y sommeille
Dans un léthargique repos ;
Moi, j'attends là qu'elle s'éveille
Avec cette aurore vermeille
Qui suivra la nuit des tombeaux.

C. P. BEAULIEU.

Cacouna, octobre 1884.

CHRONIQUE.

Il y a deux thèses à soutenir sur la mission de la femme, l'une résultant de ses droits, l'autre découlant de ses devoirs. Les droits et les devoirs, voilà les deux grands principes sur lesquels repose l'édifice social. On ne peut méconnaître, sans injustice, les droits de la femme, mais elle ne peut non plus ignorer, sans désordre, les devoirs qui lui incombent.

Les devoirs donnent des droits et les droits engendrent des devoirs. Les premiers ne doivent jamais porter préjudice aux derniers ; car les droits qui feraient sacrifier les devoirs cesseraient d'être des droits pour devenir des abus. Il faut donc l'exercice des uns et la pratique des autres pour qu'il y ait équilibre.

Est-il défendu à la femme, parcequ'elle est la femme, de prendre part à tous les mouvements sociaux que peuvent accomplir seuls l'intelligence soutenue par l'étude, la diplomatie servie par le jugement et l'énergie secondée par le dévouement ? Cela pourrait paraître une anomalie et même une injustice que de la priver d'un droit qui pourrait être utile à la société.

Est-ce qu'il ne devrait pas suffire d'avoir de l'intelligence pour accomplir une œuvre qui demande de l'intelligence ? En théorie, c'est parfait ; mais en pratique, c'est quelque peu différent. L'homme, lui, y est tenu. Tandis que la mission de la femme est soumise à bien des exigences qui font une différence bien marquée entre le rôle qu'elle doit jouer et celui qui incombe au sexe fort.

Ce qui est un devoir pour l'homme n'est pas toujours un droit pour la femme. Néanmoins leurs droits sont égaux ; il n'y a que leurs attributions qui soient différentes. La femme n'est point faite pour pérorer sur les places publiques, ni pour discuter les lois dans nos parlements. Sa mission n'est pas moins sublime pour tout cela. J'entendais dire par une femme d'esprit : " Ah ! si les femmes s'occupaient de politique, les affaires du pays iraient bien mieux. " C'est peut-être vrai, mais la société irait bien plus mal.

La société, c'est le foyer auquel la femme sait donner cet attrait qui y attache son mari ; c'est la famille dont la femme est l'éducatrice ; c'est le jeune enfant dont elle façonne le cœur, l'enfant à qui elle inculque les premiers principes qui en feront un bon sujet et un excellent citoyen.

Si la femme se consacrait aux carrières publiques, elle négligerait la famille. Elle ferait comme

le capitaine qui se tiendrait au gouvernail pour diriger le navire, tandis que le désordre règnerait parmi l'équipage.

Il y a dans la société féminine de tous les pays, un certain mouvement, je ne dirai pas de progrès, mais d'émancipation qui indique qu'on est bien plus jaloux de l'exercice de ses droits que de la pratique de ses devoirs. Je ne parle pas ici des femmes qui comprennent la sublimité de leur mission—et c'est le plus grand nombre—mais de celles qui ont des aspirations peu en rapport avec les exigences de la société.

L'Angleterre à Madame King qui a entrepris une croisade ridicule pour changer le costume de la femme. Elle s'habillerait comme l'homme. Ce point obtenu, il faudrait bien ensuite reconnaître à la femme tous ces droits qui appartiennent à l'homme : le droit de vote, celui de briguer les suffrages populaires et de faire les lois.

Les Etats-Unis, qui vont vite dans la voie de l'émancipation, reconnaissent aux femmes tous les droits possibles. Ils les admettent aux professions libérales et dans plusieurs Etats, elles exercent tous les droits politiques. L'élection présidentielle a même fait éclore une candidature de femme. C'est le " parti du droit national de la femme " qui veut avoir son candidat.

Ce nouveau candidat est Madame Beloa A. Lockwood. Elle entre résolument en campagne présidentielle. Les femmes ont-elles à s'en glorifier ? Les Etats-Unis peuvent-ils s'en enorgueillir ? Personne ne le pense. C'est le commencement de la lutte pour l'émancipation de la femme.

Ce candidat féminin n'est pas arrivé à cette prétention du premier coup. Elle a marché graduellement. En 1870, elle se fit recevoir médecin et reçut ses degrés à l'Université de Syracuse. Plus tard elle étudia le droit et fut admise au barreau à l'Université Nationale de Washington. En 1873, elle commença à exercer la profession d'avocat et six ans plus tard elle fut nommée juge de la Cour Suprême.

Jusqu'à présent les succès lui ont souri, mais ils pourraient lui être infidèles au moment où elle se propose de couronner sa carrière. Elle ne doute de rien. Dans sa lettre d'acceptation, elle dit : " Je crois que, avec votre appui unanime et cordial et la justice de notre cause, nous pourrions non seulement gagner l'élection, mais conduire sûrement le vaisseau de l'Etat dans le port. " Elle vogue déjà à toute voile, comme s'il n'y avait pas d'écueils à éviter. Le naufrage ne se fera pas attendre bien longtemps.

* *

En France, à l'occasion de l'anniversaire du 4 septembre, on s'est occupé de l'émancipation politique et sociale de la femme. Le *Temps* donne un compte rendu de cette séance, tenue dans le Grand-Salon de la Folie et présidée par la citoyenne Wiguska. Les orateurs annoncés étaient les citoy-